Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée RES-CH-103,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ RES-CH-103 (v. A16.1) : Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur par le remplacement de la totalité des éléments constitutifs du primaire du poste de livraison.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
*Nom du site des travaux: .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

*Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : □ OUI □ NON

*Secteur d'activité :
□ Bureaux □ Enseignement □ Hôtellerie /Restauration □ Santé
□ Commerces □ Autres secteurs

*Surface totale chauffée (m²) : .....

La réhabilitation du poste de livraison de chaleur porte sur le remplacement de la totalité des éléments suivants, constitutifs du primaire du poste de livraison :
- l'échangeur ;
- la régulation primaire ;
- les pompes sur fluide primaire (lorsque le poste de livraison en est équipé) ;
- l'isolation thermique.

A ne remplir que si les marques et références des équipements ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
- Échangeur
  *Marque :.....
  *Référence :.....

- Régulation primaire
  *Marque :.....
  *Référence :.....

- le poste est équipé de pompes sur fluide primaire : □ OUI □ NON
Si oui :
  *Marque :.....
  *Référence :.....

- Isolation thermique
  *Marque :.....
  *Référence :.....